

Règlement tournoi KINEO Adultes & Jeunes & Vétérans,
du jeudi 15 août au dimanche 25 août 2024

1. Officiels : Juge-arbitre : Gevorgian Mélodie (Tél : 0470/97.34.62, E-mail : melodie_1997@hotmail.com)
2. Dates : Le tournoi se déroule du jeudi 15 août au dimanche 25 août 2024, au Kineo sur 3 terrains extérieurs (terre battue), 2 terrains intérieurs (terre battue) et 1 terrain 18 mètres pour les -9 **ainsi qu'au club de Maransart** (3 terrains en french court)
3. Le tournoi compte pour le critérium Tennispro
4. Épreuves organisées :
 - 4.1. SD2, SD3, SD4, SD5,
 - 4.2. SM1 (BC1*), SM2, SM3, SM4, SM5, SM6
 - 4.3. JG-11 Grade1, JG-11 Grade2, JG-11 Grade3, JG-13 Grade1, JG-13 Grade2, JG-13 Grade3, JG-15 Grade1, JG-15 Grade2, JG-15 Grade3, JF-11 Grade1, JF-11 Grade2, JF-11 Grade3, JF-13 Grade1, JF-13 Grade2, JF-13 Grade3, JF-15 Grade1, JF-15 Grade2, JF-15 Grade3, -9 Grade1, -9 Grade2, -9 Grade3
 - 4.4. SM35/2, SM35/3, SM35/4, SM35/5, SM35/6, SM50/2, SM50/3, SM50/4, SM50/5
 - 4.5. SD25/1, SD25/2, SD25/3, SD25/4, SD40/1, SD40/2, SD40/3, SD40/4
5. Inscriptions : uniquement via « <http://www.aft-brabant.be/> ». Les joueurs sont tenus de mentionner dans « remarques » les épreuves auxquelles ils participent pendant le tournoi. Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser, moyennant motivation, une inscription. L'inscription simultanée est autorisée à maximum 4 catégories toutes compétitions confondues.
6. Clôture des inscriptions :
 - 6.1. ATTENTION : clôture des désinscriptions le lundi 12 août à **20h**.
 - 6.2. Le mardi 13 août à 20h.
 - 6.3. La clôture anticipée des inscriptions pour une catégorie est possible si le quota des inscriptions est atteint, de même que la limitation du nombre d'inscrits par catégorie.
 - 6.4. Tirage au sort : le mercredi 14 août en journée.
7. Mode de convocation :
 - 7.1. 1er tour, via <http://www.aft-brabant.be/>.
 - 7.2. 2ème tour et suivants, à la table des juges-arbitres.
8. Droit d'inscription :
 - 8.1. Le montant de l'inscription est dû dès la clôture de ces dernières **et même en cas de WO !**
Lors d'une défaite OU victoire par WO vous êtes tenus de payer votre tour.
 - 8.2. Adultes & Vétérans : 1^{er} tour : 15 €
 - 8.3. Jeunes : 1^{er} tour : 10 €
9. Disponibilités demandées :

En semaine de 9h00 à 23h00 ; le weekend de 9h00 à 23h pour les adultes et les vétérans.
En semaine de 9h00 à 20h00 ; le weekend de 9h00 à 20h pour les jeunes.

Le juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de tenir compte des indisponibilités indiquées à l'inscription par le joueur, mais ceci n'est, en aucun cas, une obligation.

Il est indispensable que les jeunes soient disponibles en journée.

POUR LES GRADES 3, LES POULES SE JOUERONT AVANT 17H.

POUR LES GRADES 1 et 2 SELON LE NOMBRE D'INSCRITS IL EST POSSIBLE QUE LE PREMIER TOUR SE JOUE LE PREMIER DIMANCHE DU TOURNOI.

Il est indispensable de pouvoir jouer au moins un tour le premier WE (jeudi et vendredi inclus).

Les ¼, ½ et finales peuvent se jouer sur les deux derniers jours du tournoi.

10. En cas d'intempéries ou de retard :

En fonction du nombre d'inscrits et de la météo, certains matches peuvent se jouer dans certains clubs alentours.

Les joueurs peuvent être amenés à jouer sur des terrains d'autres clubs, couverts le cas échéant, éventuellement à la lumière artificielle et sur n'importe quelle surface.

11. La tenue règlementaire de tennis est obligatoire.

12. Tout(e) joueur(euse) doit être en possession de 4 balles de tennis identiques et en bon état

13. Les balles seront fournies pour les finales.

14. En vertu du règlement AFT applicable à toutes les compétitions et dans un souci d'harmonisation, il sera demandé à l'ensemble des joueurs inscrits à nos différentes compétitions de s'acquitter de l'inscription même en cas de victoire par WO.

15. La remise de prix se fera après chaque finale. Tout prix non repris lors de la remise restera propriété du club.

16. Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT ainsi qu'au présent règlement particulier.

17. Les juges-arbitres trancheront sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier. Ils peuvent prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne marche du tournoi.

18. Pour info, suite à la réforme, seuls les WO avec justificatif officiel seront excusés. Le document doit être envoyé directement à l'AFT Brabant dans les 5 jours qui suivent le WO.

Ce règlement est approuvé par l'AFT Brabant

La juge-arbitre